

Carrières-juridiques.com, le site de l'emploi, des formations, et des acteurs du droit, présente dans une infographie les différentes facettes du monde juridique.

Publié par [Alizée Divialle](#)

C'est à l'aide de plusieurs études réalisées entre autres par l'[INSEE](#), l'[APEC](#), l'[AFJE](#) ou encore le Ministère de la justice, que le site [carrières-juridiques.com](#) a pu élaborer une infographie détaillée sur tous les aspects du secteur du droit. Les données regroupées ont ainsi permis de dresser l'état des lieux d'un secteur bien plus vaste qu'il n'y paraît, de la formation jusqu'à l'insertion professionnelle.

Plus de 200.000 étudiants en droit en France

Sur les 2,4 millions d'étudiants en France, 208.000 étudient le droit, et seulement 15% en université ! Plus des trois-quarts de ces étudiants suivent une formation en droit privé, les autres en droit public. Une population étudiante très féminisée jusqu'au niveau Master, où l'on trouve en effet à peine un tiers d'hommes. Un déséquilibre qui disparaît cependant chez les doctorants, où la parité est alors entièrement rétablie.

Hors université, 3.500 étudiants en droit suivent une formation en école d'avocats, 1.400 en école de notaires et entre 80 et 200 à l'[ENM](#) (Ecole Nationale de la Magistrature).

De nombreux débouchés

Les enquêtes utilisées par [carrières-juridiques.com](#) révèlent que l'insertion de ces étudiants est plutôt bonne. Moins de trois ans après l'obtention de leur diplôme, 92% des étudiants sont insérés dans la vie professionnelle, 78% avec un emploi stable.

Si plus de 56.000 ex-étudiants en droit occupent désormais la célèbre profession d'avocat, la France compte également parmi ses diplômés 16.000 juristes d'entreprise, près de 10.000 notaires et plus de 3.200 huissiers de justice. Ils occupent également, mais plus minoritairement, des postes de commissaires priseurs judiciaires (397) ou greffier des tribunaux du commerce (234). Bien que très présentes parmi les avocats (53%), les femmes sont minoritaires dans toutes les autres professions, où elles ne dépassent jamais le tiers des effectifs nationaux.

Des inégalités territoriales

Le recoupement des données a également permis à [carrières-juridiques.com](#) de mettre en lumière les disparités territoriales souvent dénoncées dans la profession d'avocat. Si l'on compte en moyenne 86 avocats pour 100.000 habitants en France, les parisiens en disposent de plus de 1.000 pour 100.000 habitants. Aussi, un peu plus de 40% des avocats français sont inscrits au barreau de Paris, et seulement 4,4% au barreau de Lyon, pourtant identifié comme le deuxième barreau de France.

